

# **M. L. P. S.**

*Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale*

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 4 novembre 2017

## **La société d'assurances AMARIZ a changé de partenaire assureur**

Nous venons d'être informés que la société d'assurances AMARIZ a changé de partenaire assureur.

Le partenaire actuel d'AMARIZ a décidé de ne pas renouveler le contrat qui le lie à AMARIZ jusqu'au 31 décembre 2017, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec ce contrat lui-même.

AMARIZ a conclu un nouveau partenariat avec une autre société des Lloyd's de Londres. AMARIZ a informé ses assurés que les conditions de leur assurance ne changeraient pas et seraient maintenues lorsque le Brexit se concrétiserait.

Le MLPS regrette que l'actuel partenaire d'AMARIZ ait cru devoir conseiller aux assurés de « prendre toutes les mesures nécessaires afin d'être affiliés au système de Sécurité sociale français à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ».

Ce « conseil » illégal résulte en fait des pressions exercées par le gouvernement français et qui expliquent cette rupture de contrat. Le gouvernement français est affolé et ne sait plus quoi faire pour tenter de freiner le grand mouvement de libération qui à ce jour a conduit plusieurs centaines de milliers de Français à se libérer de la Sécurité sociale conformément aux directives européennes intégralement transposées dans le droit français.

Le MLPS recommande à tous les Libérés de la Sécurité sociale de garder leur sang-froid et de considérer sereinement et librement les conditions d'assurance que leur proposent AMARIZ et les divers autres assureurs présents sur le marché.